



**Organisme de formation
FORMASBESTOS**

631 rte du bourg
76490 LOUVETOT
+33 2 32 70 80 47
info@fauv.group

Programme de formation

Maître d'ouvrage et amiante : comprendre, acheter et piloter en sécurité Initiale

Niveau :
Maîtres d

Durée :
1 jour (7h) ou 2 jours (14h)

Validité :
3 ans

Tarifs :
Nous consulter

Quantité bénéficiaire :
10

Personnes concernées :

Maîtres d

Prérequis :

Aucun prérequis technique ou réglementaire.

Programme de formation :

Comprendre le risque amiante

- L'amiante aujourd'hui : un risque toujours présent
- Présence, risque, exposition : faire la différence
- Le rôle clé du maître d'ouvrage dans la prévention

Acheter un diagnostic amiante

- Les différents repérages amiante
- Ce que le maître d'ouvrage doit demander
- Les erreurs fréquentes à éviter

Lire et exploiter un diagnostic

- Comprendre la structure d'un rapport
- Identifier les limites et zones d'incertitude
- Utiliser le diagnostic pour sécuriser un projet

Travaux amiante : SS3 ou SS4 ?

- Comprendre les différences essentielles
- Acheter une prestation de travaux conforme
- Rôles et responsabilités des acteurs

Piloter et vérifier

- Les points de vigilance avant et pendant les travaux
- Gérer les aléas et découvertes fortuites
- Savoir dire stop quand il le faut

Responsabilités et retours d'expérience

- Responsabilités du maître d'ouvrage et des intervenants
- Exemples concrets et enseignements clés

Pour les maîtres d'ouvrage impliqués dans le pilotage opérationnel des projets, cette formation a tout intérêt à être prolongée par une seconde journée permettant d'approfondir l'analyse de diagnostics, la lecture critique des pièces contractuelles et la gestion des situations à risque.

Objectifs :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les **enjeux sanitaires, réglementaires et juridiques** liés à l'amiante dans les opérations de bâtiment
- Acheter une **prestation de diagnostic amiante adaptée et conforme**
- Lire et exploiter un **rapport de diagnostic amiante** pour sécuriser un projet
- Distinguer les **travaux relevant de la sous-section 3 et de la sous-section 4**
- Acheter et piloter une **prestation de travaux amiante** en connaissance de cause
- Comprendre les **responsabilités respectives** du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, du coordonnateur SPS et des entreprises
- Mettre en place des **points de contrôle simples** pour vérifier la bonne prise en compte du risque amiante

Pédagogie :

- Apports réglementaires clairs et accessibles
- Méthodes actives et participatives
- Quiz, études de cas et mises en situation
- Approches **LUDOMNIAGO®** et **COGNISPHERE®** pour favoriser compréhension, mémorisation et prise de décision